Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 21 (1913)
Heft: 11

Buchbesprechung

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

BIBLIOGRAPHIES

On retrouve la sagace érudition de M. *Eugène Ritter* dans sa *notice biographique et généalogique* sur *Antoine Oltramare,* l'ancêtre de cette famille qui a tenu une place si honorable dans l'histoire de Genève. M. Ritter fait bon marché de l'opinion erronée que les Oltramare de Genève descendraient de l'illustre famille des Centurione Oltramare, laquelle joua un rôle important dans la république de Gênes. La vérité, tout aussi honorable, est plus modeste. Antoine Oltramare, fils d'Auguste Oltramare, originaire de Bergantino, en Italie, vint s'établir à Genève vers 1595 et il acquit la bourgeoisie le 4 avril 1608. La mention s'en trouve à cette date aux registres du conseil : « A juré », dit laconiquement le procès-verbal.

Antoine Oltramare était « *tinturier en soye* » de son métier ; il ne paraît pas avoir été un réfugié pour cause de religion, puisqu'il dut, avant son mariage, *se faire instruire en la religion* dont auparavant il n'avait pas fait profession. Son épouse était Suzanne Fænco, d'une famille lombarde établie à Genève avant 1565.

On lira avec charme cette notice, faite de détails pris sur le vif et tirés de documents originaux. M. Ritter apparenté à la famille Oltramare l'a fait paraître à l'occasion du 300e anniversaire de la réception de celle-ci dans la bourgeoisie genevoise.

Bulletin de la Société neuchâteloise de Géographie. — Contenu du Tome XXII de 1913. *Au Pays Ghimirra,* par M. le Dr George Montandon. — *Notes rectificatives* sur l'étude consacrée à David-François de Merveilleux, au tome XX, 1909-1910, du « Bulletin de la Société neuchâteloise de Géographie », par C. Knapp. — *Rapport* sur la marche de la Société neuchâteloise de Géographie pendant l'année 1911-1912, présenté par M. Arthur Dubied. — Bibliographie. — Liste des membres de la Société au 15 octobre 1913. — Congrès international d'ethnologie et d'ethnographie.